

## Communiqué de presse

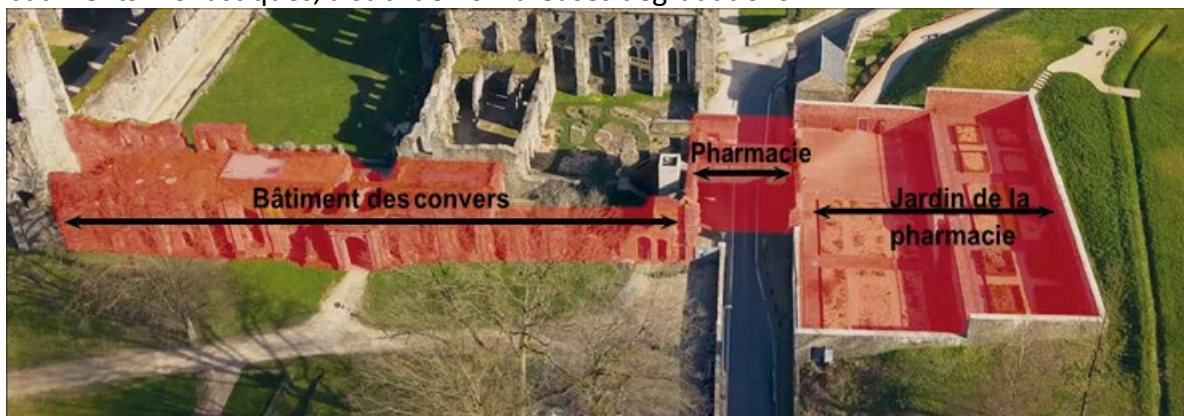
**Ce vendredi 2 juillet, le chantier de reconstruction des arcades de l'ancienne pharmacie de l'abbaye de Villers-la-Ville, endommagées à maintes reprises par des accidents de la circulation, a été inauguré en présence de la Ministre du Patrimoine. Les arcades ont retrouvé leur aspect du XVIII<sup>e</sup> siècle après un peu plus d'un an de travaux. Leur structure supérieure a été renforcée par un voile en béton afin d'éviter qu'elle ne s'effondre en cas de nouvel accident.**

Surplombant une route très fréquentée, les arcades de l'ancienne pharmacie de l'abbaye de Villers-la-Ville ont connu plus d'un avatar ces dernières décennies. Le 8 novembre 1974, un camion arrache la façade occidentale du bâtiment avec sa benne. Elle est reconstruite « à l'identique » en 1976.

Le 22 octobre 2013, les arcades sont à nouveau endommagées par un camion. Elles sont donc démontées en novembre 2013 et il est procédé au numérotage des pierres taillées dans le but éventuel de reconstituer les deux arches.

Le 29 octobre 2018, un camion-grue touche à nouveau l'arcade et abîme fortement le pilastre occidental encore debout. Ce fragment de mur rendu instable est abattu sur un matelas de 450 mètres cubes de terre non damée, ce qui permet de limiter les dégâts pour les pierres bleues à conserver.

La pharmacie de l'abbaye, construite en 1784, était située entre l'infirmerie des moines installée à cette époque à l'étage de l'ancien bâtiment des convers et le jardin des infirmes côté colline. Cette porte monumentale ponctuait à la manière d'un grand arc de triomphe le grand axe menant de la porte de Bruxelles à la cour d'honneur et au palais abbatial. La pharmacie se trouvait à l'étage. Elle était composée d'une pièce unique éclairée par six grandes fenêtres. Depuis l'expulsion des moines en 1796, la pharmacie, comme les autres bâtiments monastiques, a subi de nombreuses dégradations.



L'Agence wallonne du Patrimoine a désigné le bureau d'architecture ARC-Architecture et Patrimoine sprl pour établir un dossier de restauration qui a fait l'objet d'une autorisation patrimoniale et d'un permis d'urbanisme. L'AWaP a ensuite lancé un marché public de travaux qui a été attribué à l'entreprise BAM Galère en décembre 2019 pour un montant de l'ordre de 1.030.000€ TVAC.

Cette restauration a bénéficié d'une méthodologie sur mesure : les 361 fragments de pierres conservés ont été identifiés précisément, en vue d'une anastylose. Cette technique de reconstruction d'un monument en ruine, utilise les fragments trouvés sur place et des matériaux modernes.

La restauration des arcades a été spécifiquement conçue pour permettre le maintien de la circulation. En effet, la partie basse des arcades est désolidarisée de la partie haute qui est renforcée par un voile en béton

Il a été fait le choix de réenduire la façade lors de son remontage, d'une part pour lui redonner son aspect du XVIIIe siècle car on disposait d'assez d'information pour confirmer la présence d'un enduit clair sur la façade et d'autre part, à des fins didactiques pour permettre de montrer aux visiteurs et aux habitants ce qu'était l'entrée de l'abbaye.

Le chantier a débuté le 17 février 2020 pour une durée de 290 jours calendrier. Le chantier a dû être arrêté par trois fois en raison, non seulement de la pandémie mais aussi des températures hivernales, trop basses pour la maçonnerie à la chaux. Malgré ces aléas, ce mois de juin voit donc la fin d'un chantier emblématique pour le site et symbolise la relance des activités touristiques de la période estivale.

Maître de l'ouvrage : SPW-TLPE – AWaP (Agence wallonne du Patrimoine)

Auteur de projet : L'atelier ARC Architecture et Patrimoine sprl, R. CASIER.

Entreprise : BAM – Galère

Coordination Sécurité - Santé : Bureau d'études PS2

Durée des travaux : 290 jours calendrier + les périodes d'interruption dues à la pandémie

Montant des travaux : 1.030.000 € TVAC

Pour toute information :

Thomas Deruyver (0477/98.73.09)